

## PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU HAUT SAINT-LAURENT MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

## **AVIS DE PROMULGATION**

Avis est donné par le soussigné, Denis Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité de Saint-Anicet à l'effet que lors de la séance du Conseil municipal, tenue le 5 juillet 2021, <u>le règlement 540-1 – Autorisant la garde de poules à titre de projet pilote</u> a été adopté.

Ce règlement peut être consulté aux heures habituelles d'ouverture du bureau du lundi au jeudi entre 9 h et 12 h et 13 h et 16 h 30 au 335, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet.

Donné à Saint-Anicet, ce 12e jour du mois de juillet 2021.

Denis Lévesque Directeur général et

Secrétaire-trésorier